



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 12 décembre 2022 à 20h00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2022
4. Communications du bureau du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Réponses aux motions, postulats et interpellations
 - a) Interpellation de Mme S. Thélin intitulée « Clos de Chillon, respect des périmètres d'implantation et des surfaces brutes de plancher ! »
 - b) Interpellation de M. J.-M. Emery intitulée « Quelle règle la Municipalité veut appliquer pour le choix des futurs locataires du bâtiment multi-générationnel ? »
7. Rapports des commissions :
 - a) relatif au budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (préavis **No 15/2022**) ;
 - b) relatif au budget 2023 du Fonds culturel Riviera (préavis **No 16/2022**) ;
 - c) relatif au budget communal 2023 (préavis **No 17/2022**) ;
 - d) relatif à l'entretien des rives du lac (préavis **No 18/2022**).
8. Questions et propositions individuelles

La Présidente du Conseil communal


V. Passera



Veytaux, le 1^{er} décembre 2022

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 27 mars 2023 à 20h00
- Lundi 8 mai 2023 à 20h00
- Lundi 26 juin 2023 à 20h00